



SUIVI DES POPULATIONS D'AMPHIBIENS

CONTEXTE

Les connaissances sur la répartition des amphibiens ne sont pas suffisantes pour évaluer leur statut de conservation. Il est indispensable d'acquérir des informations permettant d'estimer l'évolution des populations d'amphibiens, notamment des espèces communes à l'image des suivis STOC pour les oiseaux (suivi temporel des oiseaux communs).

La Société herpétologique de France et le Muséum national d'histoire naturelle ont élaboré un protocole national, le **POPAMPHIBEN communauté**, permettant de répondre à cet enjeu. La Coordination régionale LPO Pays de la Loire a décidé d'animer la mise en œuvre de ce protocole par le biais de ses associations locales (MNE, LPO Anjou, LPO Vendée, LPO Loire-Atlantique et LPO Sarthe) et grâce au soutien de la Région des Pays de la Loire.

Ce protocole est également mis en place localement au travers de l'opération « Un dragon dans mon jardin » coordonné par l'URCPIE des Pays de la Loire. Les résultats des suivis animés par ces deux réseaux permettront à terme d'estimer des tendances d'évolution des populations d'amphibiens à l'échelle de la région.

PRINCIPE DE LA MÉTHODE

Le protocole ci-après est issu du protocole POPAMPHIBIEN Communauté élaboré par la SFEPM et le MNHN. Il a pour objectif de mesurer les tendances de l'évolution des populations d'amphibiens. Le milieu aquatique (lieu de reproduction) restant l'endroit optimal pour détecter la plupart des espèces d'amphibiens, le protocole va donc s'appuyer sur la recherche de la présence des espèces dans les milieux aquatiques (mares, étangs, fossés, lavoirs, etc.). Le principe général est donc de visiter les **sites aquatiques sur une aire définie** avec un inventaire par **présence/absence** des amphibiens avec les méthodes permettant leur meilleure détectabilité.

COMMENT PROCÉDER ?

LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE

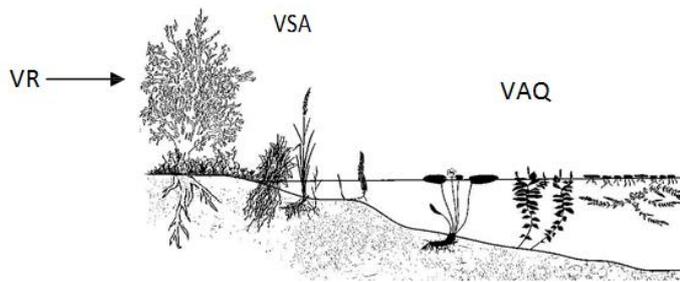
Le choix de l'aire d'étude est fait soit par les observateurs directement s'ils ont déjà connaissance de certains secteurs soit par le coordinateur départemental de l'action qui fera une proposition de

zones à prospector. Il s'agit de **prospector les sites aquatiques présents sur une même aire d'étude** (par exemple 1 ha) dans un paysage homogène (ex : réseau de mares et de fossés ou ornières en milieu forestier). Sur une même aire d'étude, certaines espèces peuvent être présentes sur certains sites aquatiques et pas sur les autres d'où l'intérêt de prospector plusieurs sites aquatiques proches les uns des autres.

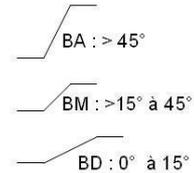
Un repérage est effectué de jour lors du 1^{er} passage pour l'observation des amphibiens afin de localiser et de numéroter les différents sites aquatiques présents dans l'aire d'étude suivie (s'assurer au préalable des possibilités physiques et réglementaires d'accès des sites). **Une fiche « aire d'étude »** sera fournie aux vigies afin qu'il puisse numéroter et décrire les sites aquatiques présents sur la même aire d'étude. Des photographies des milieux aquatiques et des milieux environnants seront réalisées et retournées aux coordinateurs.

Plusieurs informations doivent être notées :

- Date, heure, Observateurs ;
- **Nom de l'aire d'étude et nombre de sites aquatiques ;**
- **Type de milieux** aquatiques : étang (grande pièce d'eau à usages récréatifs), mare, bassin (type rétention), lavoir, source, ornière, flaque, fossé, etc. ;
- **Taille du milieu aquatique** (classe de surface : 0 à 5 m² ; 5 à 25 m² ; 25 à 100 m² ; 100 à 500 m² ; 500 à 2 000 m² ; > 2 000 m²) ;
- **Milieux environnants** (forêt, bois, prairie, jardin (ou espace vert entretenu), lande, zone urbanisée, carrière, friche (espace laissé à l'abandon), autres) :
 - o Milieu environnant global : le milieu environnant global correspond au contexte paysager général dans lequel les sites aquatiques se situent.
 - o Milieu environnant proche : le milieu environnant proche correspond à l'environnement immédiat situé aux abords du site aquatique.
 - o Exemple : j'habite dans une zone pavillonnaire qui jouxte une zone d'activité, j'ai une mare dans le fond de mon jardin, il y a un réseau de fossés dans la partie espace vert de la zone d'activité, et une mare dans une zone herbeuse et buissonnante non entretenue en arrière de la ZA. L'environnement global va être : zone urbanisée pour chacun des sites aquatiques identifiés. L'environnement proche va être : jardin pour la mare au fond du jardin et pour le réseau de fossé, car on est sur des espaces entretenus et friche pour la mare situé dans la zone non entretenue.
- **Description du site aquatique :**
 - o Type de végétation observé : végétation aquatique (VAQ), végétation semi-aquatique (VSA), végétation rivulaire (arbre, arbuste) (VR), aucune végétation ;



- Type de **pente** de berge : berge en pente abrupte dominante (BA), berge en pente moyenne dominante (BM), berge en pente douce dominante (BD) ;
- Type de **profondeur** : profondeur faible dominante (< à 20 cm), profondeur moyenne dominante (>20 cm à 1,5 m), profondeur forte dominante (> à 1,5 m) ;
- Présence de **poissons** : oui ou non ;



- Nom des photos correspondantes (une photographie de chaque site aquatique est obligatoire afin de pouvoir suivre l'évolution du milieu dans le temps) ;
- Commentaires.

Une vue aérienne ou une carte de l'aire d'étude avec l'emplacement précis des sites aquatiques devra être transmises aux coordinateurs départementaux.

NOMBRE ET PÉRIODE DE RELEVÉ

Chez les amphibiens, la présence dans le milieu aquatique peut varier en fonction des espèces. Il faudra donc prospecter sur plusieurs périodes afin de détecter l'ensemble du peuplement d'amphibiens sur l'aire d'étude suivie :

- **1^{re} période de passage** : de la dernière semaine de janvier à la première quinzaine de février.
- **2^e période de passage** : des deux dernières semaines du mois de mars jusqu'à la première semaine d'avril.
- **3^e période de passage** : la quinzaine du milieu du mois de mai.

Le suivi d'une même aire d'étude aura lieu tous les 2 ans.

MÉTHODE D'INVENTAIRES

La prospection des milieux aquatiques aura lieu de **jour pour le 1^{er} passage** puis de **nuit pour les 2^e et 3^e passages** (amphibiens plus actifs), avec une combinaison de plusieurs méthodes de détection : détection au chant ; détection à vue (au phare de nuit) et pêche à l'épuisette pour les tritons et larves d'amphibiens en dernier recours (si la visibilité est trop mauvaise).

L'arrivée sur le site aquatique devra se faire le plus discrètement possible. Commencer par faire un temps d'écoute (toute lumière éteinte de nuit) à plusieurs mètres du site pour détecter les espèces chanteuses. Ensuite faire le tour du site aquatique, en évitant de rentrer dans l'eau (remise en suspension de matières organiques troublant l'eau). Si vous n'avez pas détecté de tritons, à la fin de votre tour du site, réaliser quelques coups d'épuisette en faisant attention à ne pas dégrader la végétation aquatique. Dans le cas où vous n'avez pas pu effectuer le tour complet du site aquatique, veuillez indiquer un pourcentage du périmètre prospecté.

Pour chaque site aquatique d'une même aire d'étude, une **fiche** sera fournie aux observateurs et devra être remplie :

- date, heure (début et fin), observateur(s) ;
- **nom de l'aire d'étude** et **numéro du site aquatique** ;
- **espèce observée** en précisant le **stade** de développement (ponte, larve, adulte) ;
- **type de contact** de détection par espèce ;
- **température** (installer un thermomètre sur votre site qui restera en place pendant votre relevé et relever la température une fois le suivi terminé) ;
- changements observés sur les milieux aquatiques (s'il y en a eu entre les périodes de passage).

Un espace est réservé pour une schématisation de la mare où vous pourrez indiquer le périmètre de la mare que vous n'avez pas pu prospecter mais également les secteurs de ponte ou de forte densité d'amphibiens ont été observés.

Si vous avez un doute sur l'identification des amphibiens (adultes, pontes ou larves), n'hésitez pas à prendre des photos et à les faire remonter aux coordinateurs.

MATÉRIEL DE L'OBSERVATEUR

- les **2 fiches de relevés** (sites aquatiques et espèces) ; **fiche protocole** et crayon ; guide d'identification ;
- une **lampe torche** puissante ;
- une épuisette (si autorisation de captures) ;
- un bac en plastique pour les larves et tritons (si autorisation de capture) ;
- un **appareil photo**, un **thermomètre** et des bottes.

CONTACT

Perrine Dulac marais-breton@lpo.fr

Julien Sudraud sudvendee@lpo.fr



N° du site	Nom propriétaire	Type de milieu aquatique ¹	Taille du site aquatique ²						Milieux environnants ³			Description du site aquatique ⁴										Nom des photos correspondantes	Autres commentaires					
												Végétation				Berges			Profondeur					Poissons				
			1	2	3	4	5	6	ME Global	ME Proche Réseau de	VAQ	VSA	VAR	Aucune	BA	BM	BD	PFA	PFM	PFO	Oui			Non				
7																												
8																												
9																												
10																												
11																												
12																												
13																												
15																												
15																												

¹Type de milieu aquatique
 Et. Etang (grande pièce d'eau à usages récréatifs)
 M Mare
 B Bassin (artificiel, de rétention)
 L lavoir
 S Source
 O Ornière, flaque
 R Ruisseau
 F Fossé
 A Autres : précisez

²Taille du site aquatique
 1 0 à 5 m2
 2 > 5 à 25 m2
 3 > 25 à 100 m2
 4 > 100 à 500 m2
 5 > 500 à 2000 m2
 6 > 2000 m2
 Cochez la case correspondante

³Milieux environnants
 F Forêt, bois
 P Prairie
 J Jardin
 L Lande
 ZU Zone urbanisée
 C Carrière
 FR Friche
 A Autres : précisez

⁴Description du site aquatique
 VAQ Végétation aquatique
 VSA Végétation semi-aquatique (massette, roseau, etc.)
 VR Végétation rivulaire (arbustes, arbres)
 BA Berge en pente abrupte dominante
 BM Berge en pente moyenne dominante
 BD Berge en pente douce dominante
 PFA Faible profondeur dominante (< 20 cm)
 PFM Moyenne profondeur dominante (> 20 cm à 1,50 m)
 PFO Forte profondeur dominante (> 1,50 m)
 Cochez la case correspondante

